



Lycée R.SCHUMAN
Charenton-le-Pont

Restauration scolaire

Un service facultatif de restauration de type self service pour un repas complet (une entrée, un plat, un laitage, un dessert) est proposé pour les élèves et les personnels. L'inscription à la demi-pension est subordonnée à l'acceptation du règlement intérieur du service restauration.

1 – TARIFICATION des repas

Le service de restauration propose un accès libre (sans forfait) mais sur réservation.

L'achat des repas devra s'effectuer sur une base minimale de dix repas.

Le tarif du repas élève s'échelonne de 1.54 € à 4.09 € en fonction de son quotient familial.

Le tarif du repas pour les personnels s'échelonne de 2.71 € à 5.32 € en fonction de l'indice de rémunération.

2 – Modalités et horaires d'accès au restaurant scolaire

Le service de restauration est ouvert du lundi au vendredi, de 11h40 à 13h00.

La personne qui souhaite déjeuner au restaurant, doit réserver son repas le jour même avant 10h40, en utilisant soit la borne qui est dans le hall du lycée, soit l'application Turbo-self en ligne.

Seuls les repas réservés seront produits.

ATTENTION :

Un repas réservé est obligatoirement décompté.

En l'absence de crédit sur la carte, vous ne pourrez pas être accueilli au self.

3 - Modalités de paiement

Les paiements peuvent s'effectuer :

- Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Robert Schuman.
(Au dos du chèque devront être mentionnés le nom, le prénom et la classe de l'élève).
- En espèces auprès du service Intendance, en échange d'un reçu.
- En ligne sur l'application Turbo-self ([cf. modalités expliquées grâce au tutoriel joint](#)).

MP Delagrée
Gestionnaire